

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 20 mars 2015

**Rapporteur :
Madame Anne-Marie
STENOU**

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 27/03/2015
- la transmission au contrôle de légalité le : 26/03/2015 (accusé de réception du 26/03/2015)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération*

44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

8

**Appel à projets temps d'activités périscolaires (TAP)
Subventions aux associations**

Il s'agit d'octroyer 1 824 € de subventions dans le cadre de l'appel à projets des temps d'activités périscolaires pour compléter le programme arrêté lors du conseil municipal du 11 juillet 2014.

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la ville organise des temps d'ateliers périscolaires (TAP), proposés aux enfants des écoles publiques les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h45 à 16h30 ou de 15h30 à 16h30 ou de 15h00 à 16h30 dans quelques écoles expérimentant ces horaires.

Un appel à projets a été lancé en février 2014 afin de recevoir les propositions des associations pour compléter l'offre d'activités et animer des ateliers lors de l'année scolaire 2014-2015. Le présent rapport vise à compléter à la marge le programme arrêté lors du conseil municipal du 11 juillet 2014.

Les interventions des associations présentant un double objectif :

- La mise en œuvre d'atelier de découverte et d'initiation qui ne peuvent pas être encadrés par des animateurs municipaux (ateliers menés par des professionnels possédant des diplômes ou des qualifications spécifiques).
- La formation du personnel municipal qui accompagne l'intervenant extérieur pendant son atelier (le personnel municipal développe ainsi des compétences spécifiques qu'il ne possède pas) ;

Gros Plan et Balles à fond sont intervenus sur les TAP de septembre à décembre 2014.

Sur la période de janvier à juin 2015, les propositions des associations sont les suivantes :

Association/ thématique	Nombre de séances/ groupes/enfants concernés janvier 2015 à juin 2015	Montant
GROS PLAN (cinéma)	10 séances/ 1 groupe/ 18 enfants	214 €
BALLES A FOND (Arts du cirque)	46 séances/ 8 groupes/ 144 enfants	1610 €

Soit un total prévisionnel de 1 824 € pour 162 enfants bénéficiaires et 56 séances pour la période de janvier à juin 2015 (ligne budgétaire 64 6574 731 7316).

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire :

- 1 - à verser les subventions mentionnées ci-dessus aux associations concernées ;
- 2 - à signer les avenants à intervenir.

Le maire,

Ludovic JOLIVET